

Département de Vaucluse



Ville de Bollène

CCAS.AZ/VM/CT
DEL_2026_30

**ÉLECTION
DU SECRÉTAIRE
DE SÉANCE**

**DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 8 OCTOBRE 2026

page 1

L'an Deux Mille Vingt Six le huit octobre à neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Bollène, régulièrement convoqué par courrier du 1^{er} octobre 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle de réunion en Mairie de Bollène, en session ordinaire sous la présidence de Madame Laëtitia ARNAUD.

Présents : Mme ARNAUD, Mme AUTRAN-BLANC, Mme BOUCHÉ, Mme LAUNAIRE, Mme VIGLI, Mme TIMMERMANS, M. PONCIN

Représentés :

M. ZILIO ayant donné pouvoir à Mme ARNAUD

M. AUZAS aynat donné pouvoir à Mme BOUCHÉ

Mme GIANETTA ayant donné pouvoir à Mme AUTRAN-BLANC

Absent :

M. DE SAINT-AUBERT

RAPPORTEUR : Madame Laëtitia ARNAUD

- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-15,
il convient de désigner un secrétaire de séance.

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- nommer un secrétaire de séance
- à l'unanimité des membres présents, le vote a lieu à main levée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés,



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 8 OCTOBRE 2026 page 2

➔ **DECIDE** de nommer Mme Christiane BOUCHÉ, Secrétaire de Séance.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

**Mme Laëtitia ARNAUD,
Vice-Présidente du CCAS,**



**Mme Christiane BOUCHÉ,
Secrétaire de séance,**

